



PRÉFET DE LA MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Châlons-en-Champagne, le 14 novembre 2023

FABRIQUES DE TERRITOIRES De nouveaux lauréats dans la Marne

Le gouvernement s'est engagé en juin 2019 pour soutenir les acteurs impliqués dans la dynamique des tiers-lieux. Au travers du programme « nouveaux lieux, nouveaux liens », il a affirmé son soutien au déploiement de tiers-lieux dans une perspective de cohésion des territoires, en donnant la priorité aux quartiers prioritaires et aux zones peu denses ou très peu denses et fragiles sur le plan socio-économique.

Lancé en janvier 2020 par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le dispositif « Fabriques de territoires » a permis, grâce à 8 vagues de sélection, de labelliser et subventionner **300** tiers-lieux généralistes entre 2020 et 2021, pour un total de **45 M€**. Ces fabriques sont réparties entre les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et les territoires ruraux.

En 2023, afin d'encourager la création de tiers-lieux dans des zones défavorisées sur le plan socio-économique, l'État lance une nouvelle vague de sélection à destination des territoires qui n'ont, à ce jour, aucun tiers-lieu labellisé fabrique de territoire. Cette volonté répond à 3 objectifs :

- ✗ Poursuivre la couverture territoriale engagée en se concentrant sur des territoires ne disposant pas à ce jour de tiers-lieu labellisé « Fabrique de territoire » ;
- ✗ Permettre le déploiement de lieux et services adaptés aux besoins locaux ;
- ✗ Renforcer le développement de tiers-lieux à dimension productive.

Le 9 novembre dernier, Dominique Faure, ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, a dévoilé la nouvelle vague des lauréats du dispositif « Fabriques de territoires ».

82 projets, situés dans des arrondissements sans tiers-lieux labellisés à ce jour, recevront un soutien financier sur un an de 50 000 euros par projet.

Parmi ces 82 lauréats, 13 sont implantés dans le Grand Est, dont **4 dans la Marne** :

- ✓ le consortium des associations « La Cantine du 111 » et « L'Atelier de bidouille numérique », basées à Châlons-en-Champagne ;
- ✓ la société coopération d'intérêt collectif « Les Frangines and Co », installée à Sainte-Ménéhould (arrondissement de Châlons-en-Champagne) ;
- ✓ l'association « Le Bidule », pour un projet implanté à Mareuil-sur-Aÿ (arrondissement d'Épernay) ;
- ✓ l'association « Le Cerf à 3 pattes », située à Germaine (arrondissement d'Épernay).